

DÉCOUVREZ LE FUTUR VISAGE DE LA PORTE DE LA VILLETTE

**PLUSIEURS RENDEZ-VOUS POUR
DONNER VOTRE AVIS SUR LE PROJET !**





Aménagement de la Porte de la Villette

Réunion publique : Mardi 8 juillet 2025



Mot d'introduction

François Dagnaud, Maire du 19^{ème} arrondissement



Lamia EL AARAJE, Adjointe à la maire de Paris
chargée de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris

Sommaire

01 Retour sur la concertation menée

02 Le dialogue compétitif

03 Le projet lauréat

04 La concertation en cours

05 Temps d'échange

06 Les prochaines étapes

01

Retour sur la concertation menée

Le Conseil de Paris a lancé en septembre 2017 une **opération d'aménagement** sur le secteur de la Porte de la Villette. Celle-ci a fait l'objet d'une **concertation** selon les modalités prévues **entre août 2018 et juillet 2022**.

Les enseignements de la concertation

THÈMES ABORDÉS



**Identité
du secteur**



**Espaces verts et
publics**



**Densité bâtie et
formes urbaines**



Mobilités



Programmation

Les 12 engagements

UN NOUVEAU QUARTIER BIOCLIMATIQUE



**1. Développer un quartier
bas-carbone**



**2. Garder les traces
du « déjà-là »**



**3. Développer un quartier
proposant 50% d'espaces
végétalisés**



**4. Porter une attention
à la santé environnementale**
en s'appuyant sur des études
d'impact santé

Les 12 engagements

**DES ESPACES PUBLICS APAISÉS POUR TOUS LES USAGER·ÈRE·S ET LES MOBILITÉS ACTIVES,
VECTEURS DE LIENS MÉTROPOLITAINS**



5. Créer un nouveau lien métropolitain entre Paris, Pantin et Aubervilliers,



6. Ouvrir le quartier de la Porte de la Villette sur le Canal Saint-Denis



7. Réorganiser le carrefour Auguste-Baron, désenclaver le site des entrepôts Bertrand et créer un maillage de voies dédiées à la desserte locale des futurs îlots.

Les 12 engagements

UN QUARTIER MIXTE VECTEUR D'UNE NOUVELLE VIE DE PROXIMITÉ



8. Produire du logement pour tous

50% de logements

- dont 30% de sociaux,
 - 30% de libres
- 40% en accession (office foncier solidaire)

Mixité sociale et intergénérationnelle
autour de formes d'habitat innovants



9. Diversifier les programmes économiques

en développant des activités (événementiel, économie sociale et solidaire (ESS), production, artisanat...)

Activation des rez-de-chaussée

(programmation associative, commerciale et culturelle de proximité)



10. Réaliser les équipements de proximité :

équipements scolaires, culturels, sportifs et d'accueil de la petite enfance



11. Préfigurer par le développement d'occupations temporaires

Les 12 engagements

UNE DÉMARCHE DE PROJET CONCERTÉE AVEC LES HABITANT·E·S ET USAGER·ÈRE·S



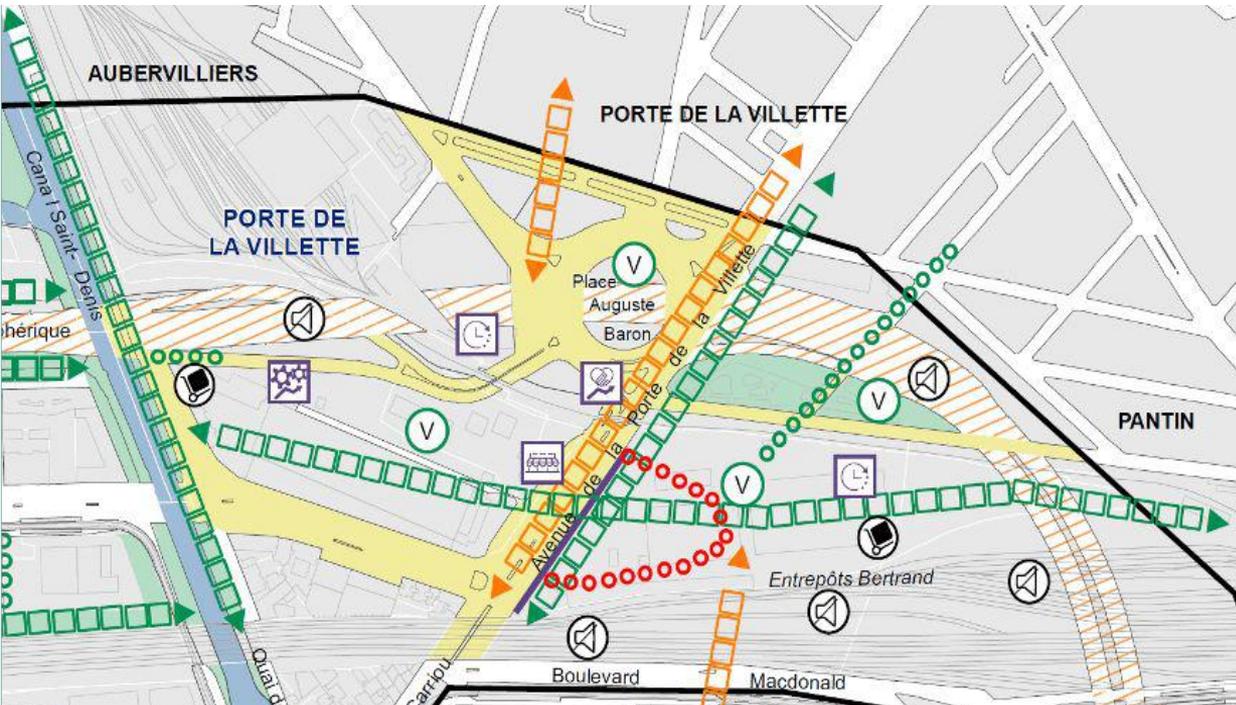
**12. Concertation ambitieuse
permettant d'associer
les riverain·e·s à toutes les étapes
du projet**

02

Le dialogue compétitif

Le contexte : le PLU Bioclimatique et l'OAP Paris Nord Est

- Après 2 années de concertation citoyenne, le Conseil de Paris a **approuvé en novembre 2024 un nouveau Plan local d'urbanisme (PLU)**. Pour la première fois, ce PLU est **bioclimatique**.
- Il comporte une **OAP qui détaille les intentions d'aménagement** mises à jour pour le secteur de la Porte de la Vilette.
- Elle prescrit notamment la **création de 9 ha de parc**.



Cadre urbain	Infrastructures et activités de déplacements liés	Équipements et espaces verts publics	Activités
<ul style="list-style-type: none"> Adresser, reconstruire, ériger des bâtis Requalifier le bâti existant, prioritairement en zones d'habitat collectif Requalifier, mettre en valeur et végétaliser les espaces publics Rendre les places de stationnement en valeur 	<ul style="list-style-type: none"> Voies à créer, ou à modifier Nœuds d'échanges multimodaux à créer ou à renforcer Plan de charge alternatif à créer ou à renforcer Infrastructures de transports vertes à créer ou à renforcer Équipements, aménagements physiques 	<ul style="list-style-type: none"> Requalifier et mettre en valeur les équipements publics existants Équipements publics à créer ou à renforcer Parcs et espaces verts Autres aménagements Équipements publics à créer ou à renforcer 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir / développer des usages temporaires Développer l'économie sociale et solidaire Prévoir / développer l'activité productive Artisanat, restaurer les points d'animation Développer l'agriculture urbaine Équipement en végétation urbaine

Le dialogue compétitif

Objectif : construire un **projet urbain renouvelé, partagé et itératif**, intégrant l'ensemble des acteurs du territoire

- En 2024, la **ville de Paris a confié à P&Ma** la mise en place d'un **dialogue compétitif** pour renouveler les réflexions sur l'aménagement de ce secteur
- Ce dialogue a associé les **acteurs institutionnels concernés** : Est Ensemble, Plaine Commune, villes de Pantin et d'Aubervilliers, Préfecture de police, SNCF
- **3 équipes ont été en compétition**

Le dialogue compétitif, en bref

Procédure de marché public utilisée quand le besoin n'est pas totalement défini ou que plusieurs solutions sont envisageables

- 👉 La Ville de Paris échange avec plusieurs candidats pour affiner le projet.
- 👉 Plusieurs phases de dialogue permettent de co-construire la meilleure réponse.
- 👉 À l'issue, chaque candidat remet une offre finale, et la meilleure est retenue.

> Une démarche à la fois :

- **compétitive** (mise en concurrence des candidats)
- **et collaborative** (chaque candidat travaille avec les acteurs associés au dialogue)

Le dialogue compétitif

6 grandes orientations données aux candidats

- **Concevoir la Porte de la Villette comme un grand parc,**
inscrit dans la **ceinture verte de Paris** et prolongeant la **trame paysagère du nord-est parisien**.
Le secteur comprendra à terme **au moins 9 Ha de parc**
- **Mener un projet exemplaire de la bifurcation écologique,**
à la fois en matière de **décarbonation**, d'adaptation au **changement climatique**,
de renforcement de la **biodiversité** et d'amélioration de la **santé environnementale**
et du **bien-être des usagers**
- **Construire une cohabitation apaisée avec les infrastructures,**
en limitant au maximum les **nuisances** générées par les flux qu'elles supportent,
en améliorant leur **insertion urbaine** et en accompagnant notamment
la **mutation progressive du boulevard périphérique**

Le dialogue compétitif

6 grandes orientations données aux candidats

- **Renforcer les continuités urbaines entre Paris et les communes voisines,**
par l'amélioration du **confort des espaces publics**,
la facilitation des **parcours pour les piétons et les modes actifs**,
et le renforcement de l'**animation urbaine**.
- **Favoriser une ville mixte et inclusive,**
aux **usages diversifiés**, (logements, activités, services, lieux culturels et événementiel, solidarité, etc.)
et intégrant pleinement les **enjeux d'inclusivité et d'accessibilité** pour toutes et tous.
- **Partager le projet, co-construire, préfigurer,**
en impliquant les **habitants**, les **usagers** et les **acteurs du territoire** dans la démarche de projet.

Le dialogue compétitif

L'équipe lauréate

- **Le groupement mené par TVK a été désigné lauréat en avril 2025**
 - Michel Desvigne paysagiste
 - Ville ouverte
 - Zefco
 - Urban Eco
 - ATM
 - Egis
 - Citec
- En tant que **maître d'œuvre urbain**
- **Pour une durée de 8 ans**

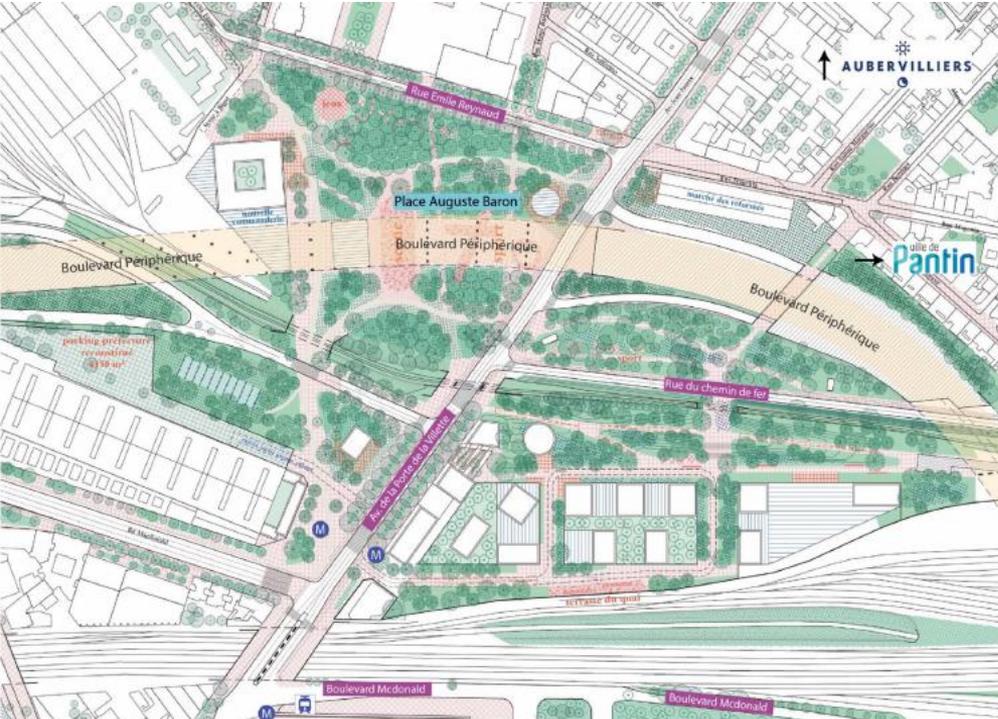


03

Le projet lauréat

Agence TVK

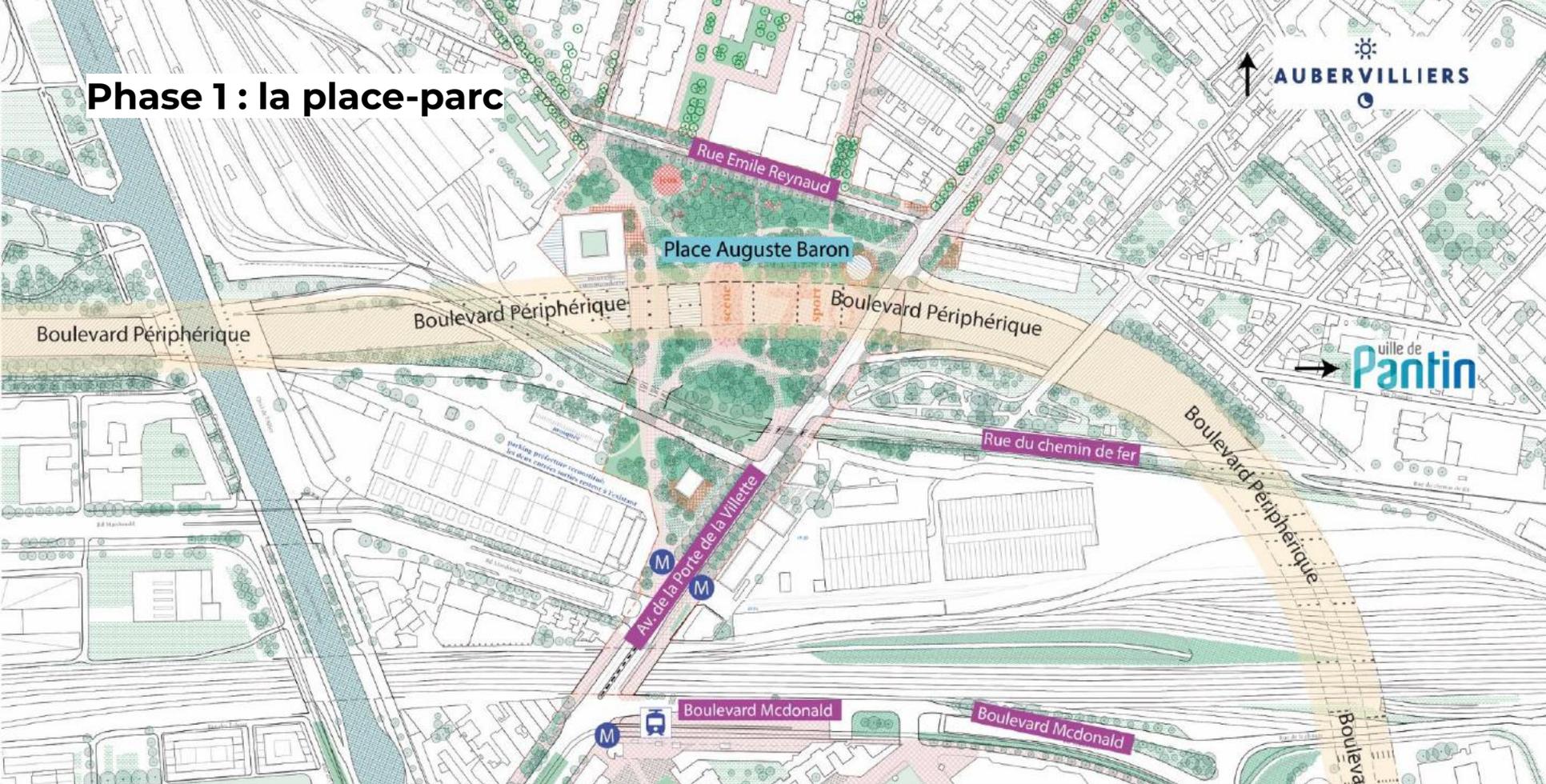
Le projet lauréat



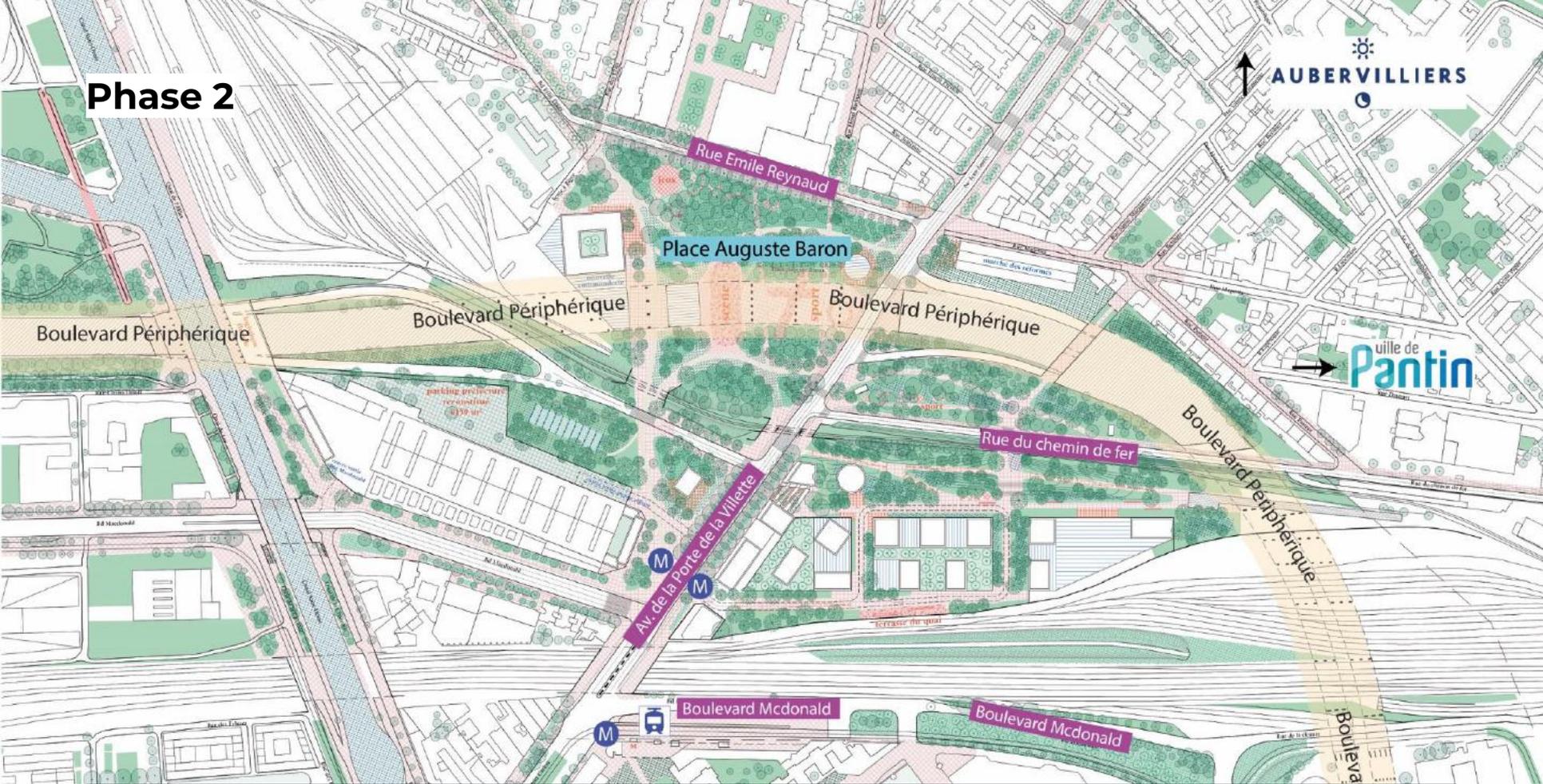
Le projet d'aménagement de la Porte de la Vilette a été confié à l'agence d'**architecture TVK** accompagné des **paysagistes de l'agence Michel Desvigne**

- Le projet est en **plusieurs temporalités** :
 - **PHASE 1 : SECTEUR CENTRAL**
 - **PHASE 2 : A LA LIBÉRATION DES TERRAINS SNCF**
 - **PHASE 3 : A LA LIBÉRATION DES TERRAINS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE**

Phase 1 : la place-parc



Phase 2



AUBERVILLIERS



ville de Pantin

Le projet lauréat

Les grandes intentions : Créer un espace central végétalisé

La **végétalisation**, qui alterne des zones denses et d'autres plus ouvertes, occupe une place très importante dans la future place – parc, et contribue à adapter le quartier au changement climatique

> création de parcs, prairies et pelouses accessibles libres d'usage

> + de surfaces végétalisées en pleine terre

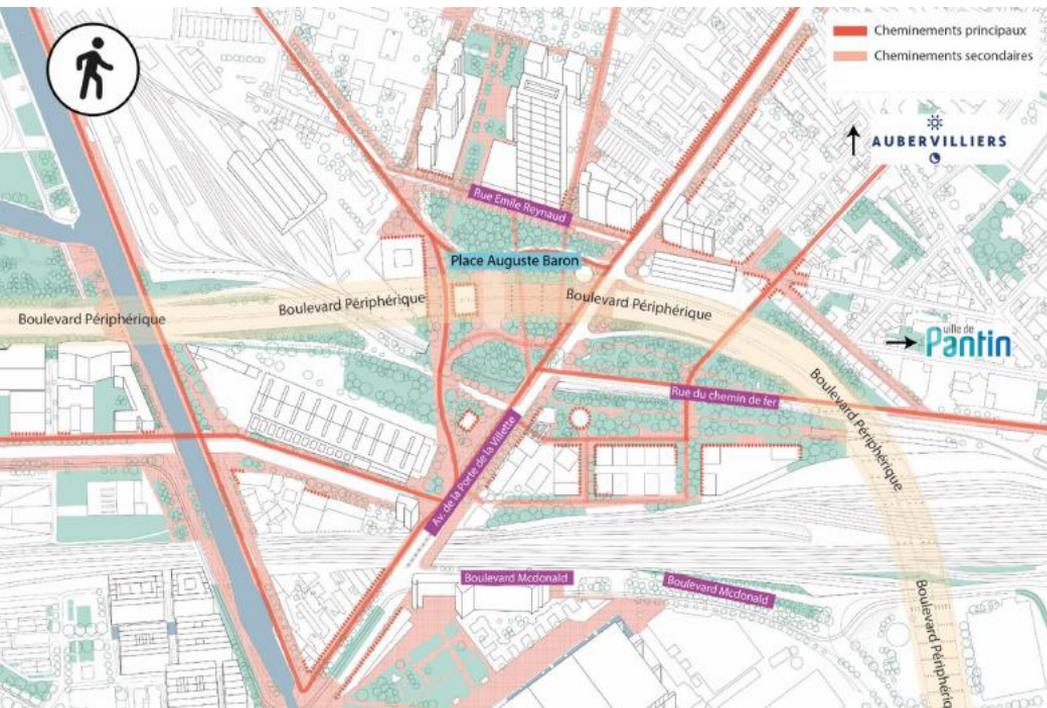
> plantation de nouveaux arbres

> mise en place de zones refuges réservées à la biodiversité



Le projet lauréat

Les grandes intentions : Favoriser les mobilités



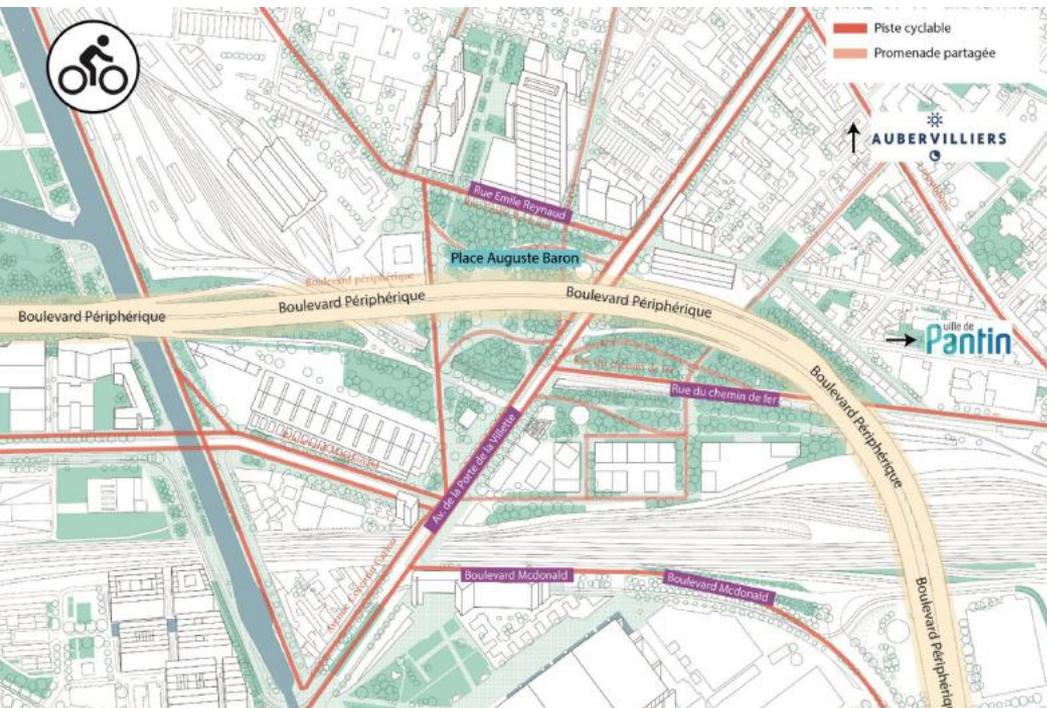
Les **mobilités actives** sont au cœur du projet :

- les voies de circulation sont réduites et compactées
- les pistes cyclables améliorées
- la priorité est donnée au piéton



Le projet lauréat

Les grandes intentions : Favoriser les mobilités

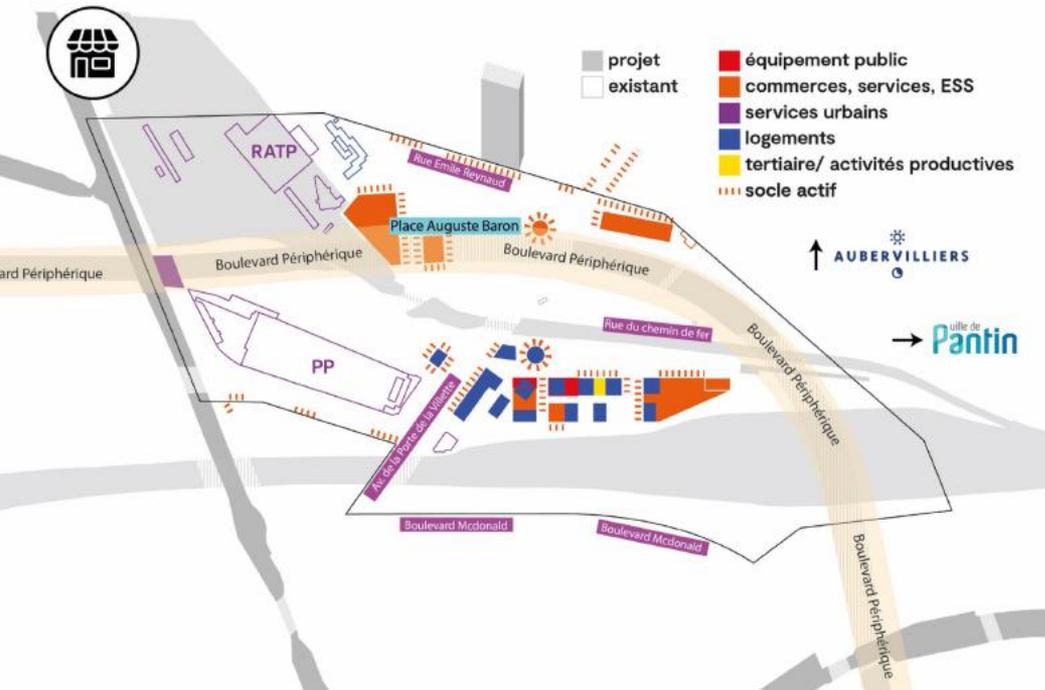


> de nouveaux km d'itinéraires cyclables sécurisés



Le projet Lauréat

Les grandes intentions : Transformer une porte d'entrée métropolitaine et favoriser des usages multiples

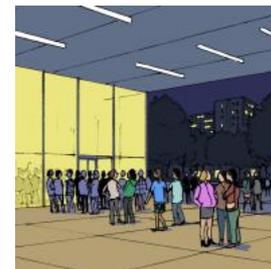


Dans le projet, des **rez-de-chaussée animés** et des **pavillons dans la place-parc** font vivre un quartier habité et ses espaces publics

La dimension à la fois **festive et solidaire** est également affirmée

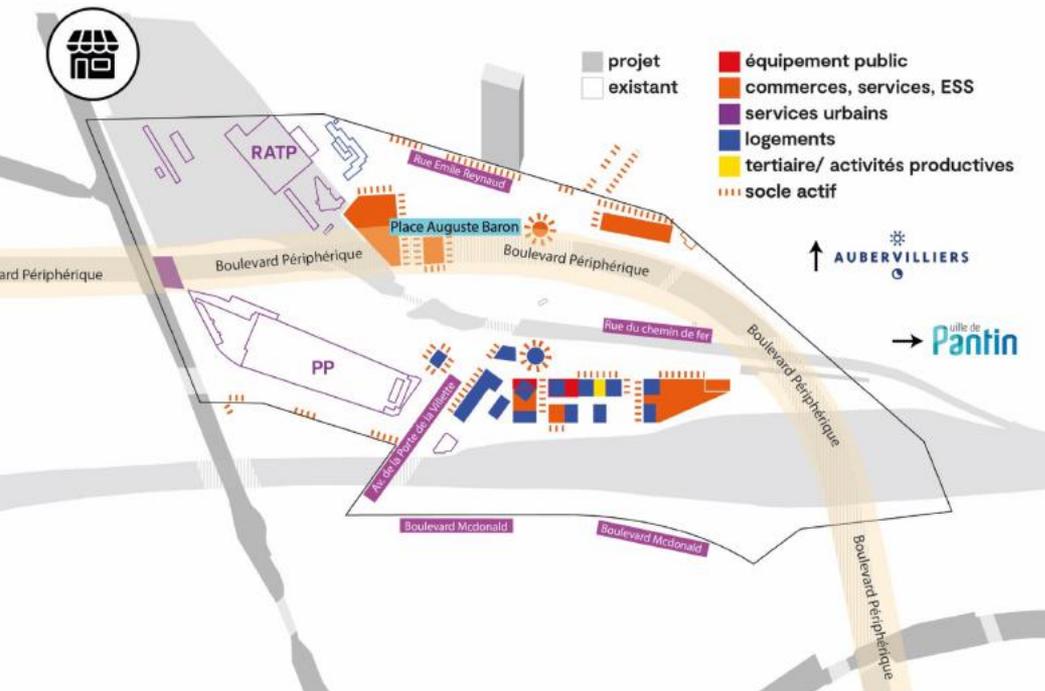
> programmes actifs à rez-de-chaussée

> mixité



Le projet lauréat

Les grandes intentions : Faire quartier



Atteindre l'objectif de 50 % de logements

> arrivée de nouveaux habitants

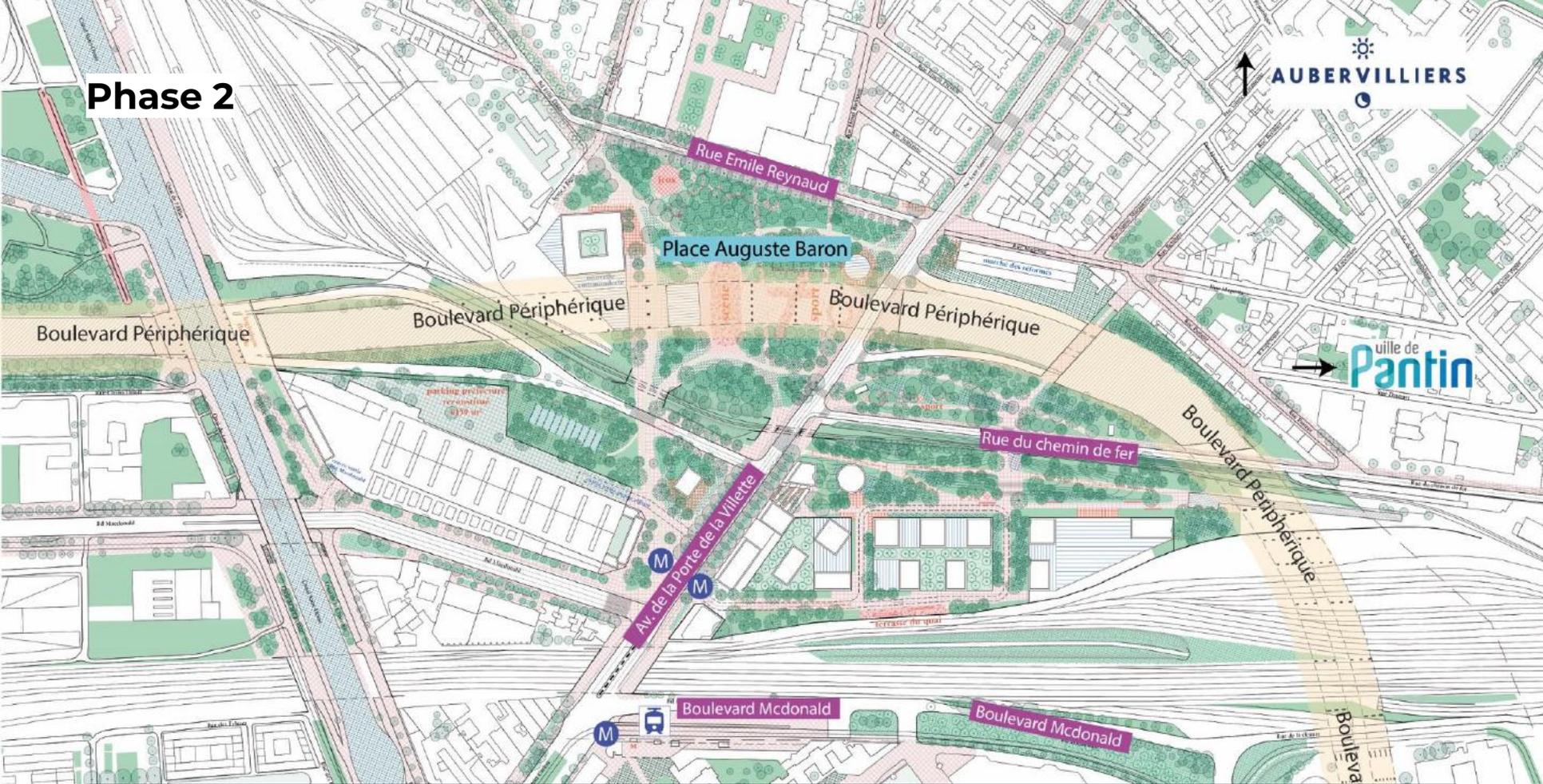
> logements dotés d'un espace extérieur

> soutenir la programmation d'équipements publics et de commerces

> une nouvelle manière de vivre dans la Ceinture Verte parisienne



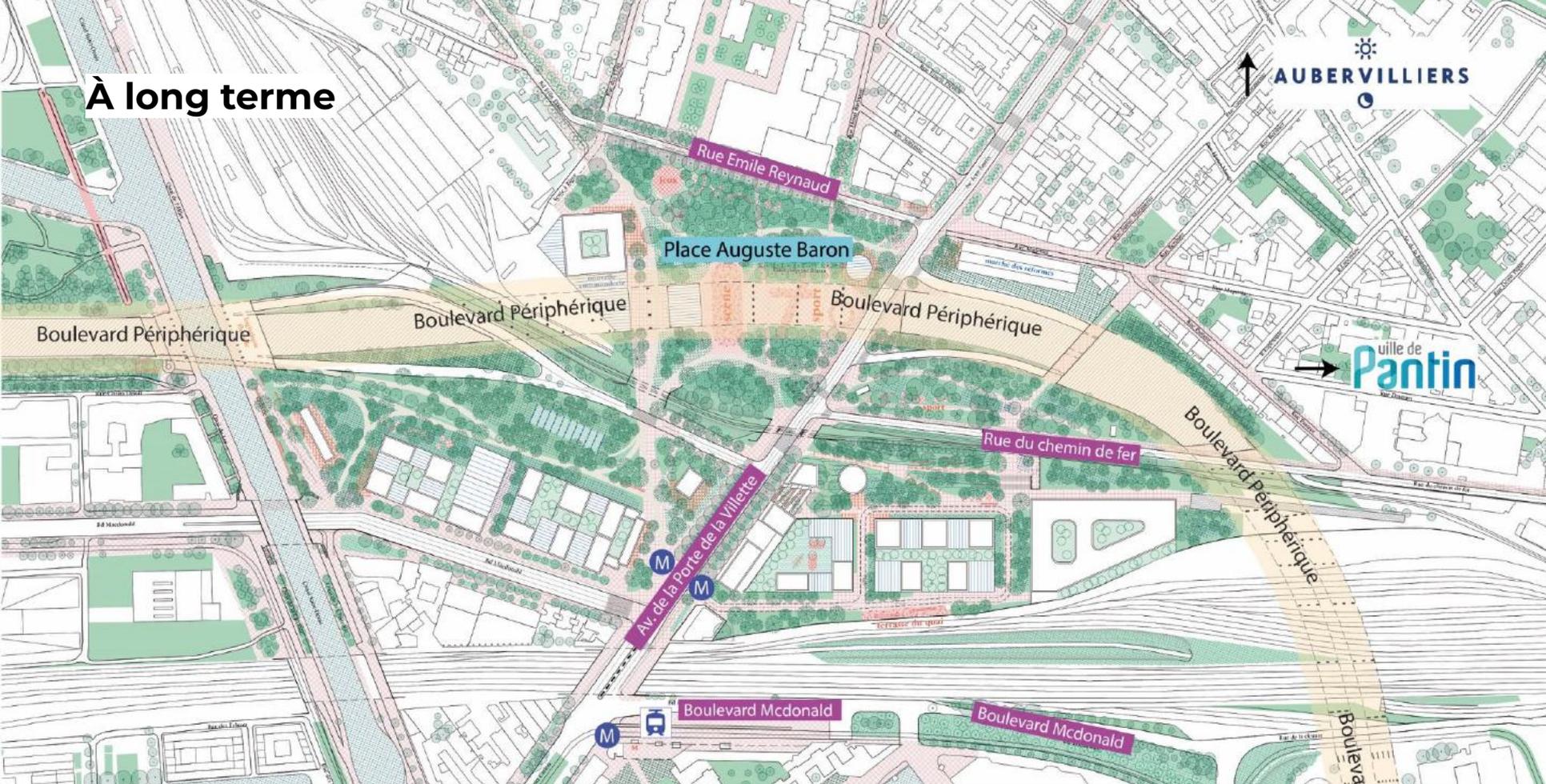
Phase 2



AUBERVILLIERS

ville de Pantin

À long terme



04

La concertation
en cours

La concertation en cours

- **Questionnaire en ligne**

4 juillet (9h) au 5 septembre 2025 (17h)

sur decider.paris.fr

- **remplissage de questionnaires sur site** accompagné de nos enquêteurs

- 27 juin (8h-11h30) > Métro Porte de la Villette

- 1 juillet (8h-11h30) > Place Auguste Baron

- 2 juillet (8h-11h30) > Paris - Métro Porte de la Villette + Canal + Boulevard Macdonald

- 7 juillet (8h-11h30) > Paris - Métro Porte de la Villette + Canal + Boulevard Macdonald

- **Mercredi 9 juillet (11h -14h30) > Parc de la Villette + Canal**

- **Mercredi 16 juillet (15h30-19h) > Aubervilliers-Pantin avec notamment un temps dans la Maison des projets mobile du NPNRU Villette-Quatre chemins**

- **Jeudi 17 juillet (8h-11h30) > Paris - Métro Porte de la Villette + Canal + Boulevard Macdonald**

- **> Septembre : 3 ½ journées (lieux en cours de stabilisation)**

La concertation en cours



- **Entretiens avec les acteurs du territoire :**

- Conseil de quartier Rosa parks
- Conseil de quartier Aubervilliers
- Conseil de quartier Pantin
- Associations et collectifs (ASAPNE, SOS 4 Chemins, Aux arbres citoyens)
- Marché des Réformés (Make ici et Sinny & Ooko)
- Acteurs sociaux (Les restos du cœur, pour l'un et l'autre, La Chorba)
- Acteur culturel (Glazart)
- Ecole Claude Bernard (direction + parents d'élèves)

05

Temps d'échange

1h

06

Les prochaines étapes

La concertation



- **Concertation se poursuit jusqu'au vendredi 5 septembre 2025**
 - Questionnaire en ligne
 - Enquêteurs sur site
 - Entretiens d'acteurs...
- **Bilan de la concertation**
(novembre 2025)

Un projet soumis au vote du budget participatif



- Travaux de sécurisation du tunnel indispensable pour sa réouverture : remise en service de l'éclairage public, pose de 2 portails et d'une caméra de vidéosurveillance ...
- Fresque street art portée notamment par le collectif d'associations « Aux arbres citoyens de la Villette » en lien avec le collectif artistique Les Bombasphères
- Projet sportif de glisse porté par l'association Hold
- Nouveaux mobiliers / jeux dans le square

Vote en septembre 2025

Le projet urbain

La **1er phase du projet** consistera en la requalification de l'avenue de la Porte de la Villette et de la place Auguste Baron :

- La **suppression du rond-point** et la **réorganisation des mobilités** pour donner la priorité aux modes actifs et aux piétons et faciliter les traversées entre Paris, Pantin et Aubervilliers
- L'**aménagement** et la **végétalisation** de la place-parc
- La transformation du **bâtiment de la Commanderie** à l'ouest de la nouvelle place
- La requalification du **square Forceval** en lien avec la **réouverture du tunnel**

Le projet urbain

- **Été 2025** : Lancement des **premières études MOE urbaine**
- **Hiver 2025/2026** :
 - Réaménagement du **Square Forceval** (amélioration des équipements et du réseau d'eau, rénovation horticole, reprise des allées, escaliers, murets et remise en place de l'éclairage)
 - Une réflexion est en cours pour les **futurs agrès et jeux** qui y seront accessibles
- **2026** :
 - ouverture du « **Marché des Réformés** », tiers-lieu dédié à l'artisanat d'art et la formation, qui s'installera dans la halle Magenta pour une durée de 16 ans, à l'initiative de la Ville de Pantin
- **2028** :
 - **8 - 18 avenue de la porte de la Villette** : livraison par RATP Habitat d'un premier programme de :
 - 141 logements familiaux
 - 111 logements étudiants
 - et des RDC actifs dédiés à l'économie sociale et solidaire
- **en phase 2, création d'un quartier habité sur les terrains de la SNCF**



Merci pour votre participation !

DÉCOUVREZ LE FUTUR VISAGE DE LA PORTE DE LA VILLETTE

**PLUSIEURS RENDEZ-VOUS POUR
DONNER VOTRE AVIS SUR LE PROJET !**

